

**L’intonation et sa fonction de structurateur
hiérarchique des syntagmes propositionnels sans
indice morphématique.
Le cas du tarifit**

Mena LAFKIOUI

Une des fonctions principales de l’intonation est de démarquer et d’organiser les structures syntaxiques selon des plans distributionnels de type subordinatif ou de type coordinatif. Son rôle de structurateur syntaxique – et ainsi aussi de structurateur énonciatif par le lien intrinsèque entre la syntaxe et l’énonciation¹ – est fondamental lorsqu’il s’agit de distinguer les rapports hiérarchiques entre les syntagmes propositionnels sans indice morphématique².

¹ Voir Lafkioui (1999, 2000, 2001, 2002). Dans l’article « Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère » (sous presse dans la revue *FDL*, Numéro spécial sur les langues chamito-sémitiques), Lafkioui traite à l’aide d’analyses instrumentales le rapport particulier entre ces deux plans linguistiques.

² Dans cet article, le terme « morphème » réfère au morphème lexématique alors que le terme « intonème » renvoie au morphème intonatif. Les exemples traités sont extraits d’un corpus d’oral spontané enregistré au Rif. Les analyses instrumentales correspondantes ont été effectuées à partir du logiciel Praat. Les abréviations employées dans l’analyse syntaxique des exemples sont : CD (complément direct), SP (syntagme prédicatif), SUBC (subordonnée complétive), SUBCC (subordonnée circonstancielle) et SUBR (subordonnée relative).

1. La subordination à contour intonatif unitaire

La subordination complétive et relative sans marque morphématique se distingue de la coordination essentiellement par un contour intonatif unitaire qui atteint son pic mélodique sur le deuxième syntagme verbal (SV2) ou le deuxième syntagme non-verbal (SNV2). Sa durée, étant plus courte, est souvent assistée par une assimilation des voyelles frontières des syntagmes unis.

Dans la coordination, en revanche, la courbe intonative arrive à deux sommets mélodiques. La non assimilation de ses voyelles frontières et/ou la pause contribuent à un allongement de sa durée totale.

1.1. La subordination complétive verbale

- (01) *tuf-īt* *issġura* *imħqān*
 SP + CD SUBC CD
 elle a trouvé + le il enseigne élèves
 ‘Elle l’a trouvé en train d’enseigner les élèves.’

Cette structure syntagmatique et ses constituants acquièrent un statut syntaxique divergent suivant l’intonation avec laquelle ils se conjuguent.

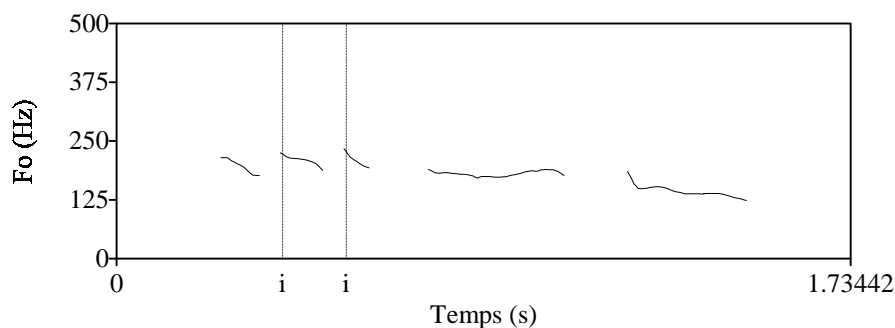


Figure 1. Contour de Fo pour l’occurrence *tuf-īt issġura imħqān* ‘Elle l’a trouvé en train d’enseigner les élèves.’.

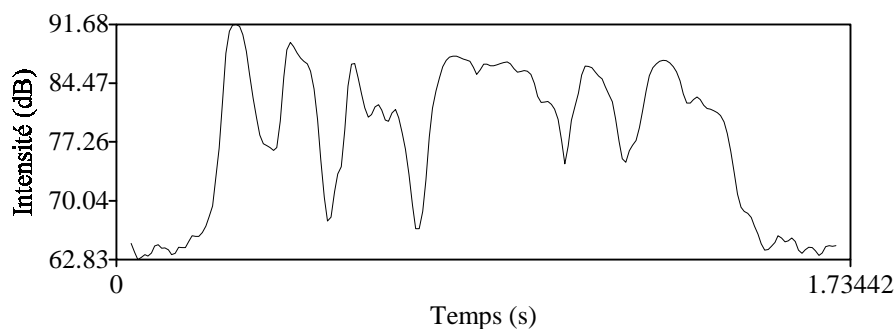


Figure 2. Contour de I pour l'occurrence *tuf-īṭ issġura imħqān* 'Elle l'a trouvé en train d'enseigner les élèves.'

La configuration intonative de la Figure 1 indique la présence d'une subordination caractérisée par une courbe mélodique sans rupture qui atteint son plafond de 228 Hz sur la première syllabe de la deuxième séquence verbale *issġura*.

Aucune différence d'intensité audible (< 5 dB) est détectée au passage des deux groupes verbaux (Figure 2) : respectivement 84 dB pour le /i/ de la dernière syllabe de *tuf-īṭ* et 82 dB pour le /i/ de la première syllabe de *issġura*.

L'intonation intègre donc les deux propositions SV1 et SV2 dans un ensemble indissociable, tout en marquant la direction de la dépendance syntaxique : SV1 ← SV2. Cette subordination de type complétif est dénommée *subordination à contour intonatif unitaire* en raison de ses propriétés intonatives (Lafkioui, 2002).

Lorsque cette même structure morphématique est prononcée selon un schéma intonatif qui sépare SV1 de SV2 par une chute d'intensité considérable, de 87 dB à 81 dB (Figure 4), il est question d'une *coordination à cohésion syntaxique* (Lafkioui, 2002). Cette cohésion est garantie par le développement homogène de Fo au point de réunion des deux syntagmes : Fo1_{max} = 210 Hz et Fo2_{max} = 204 Hz (Figure 3).

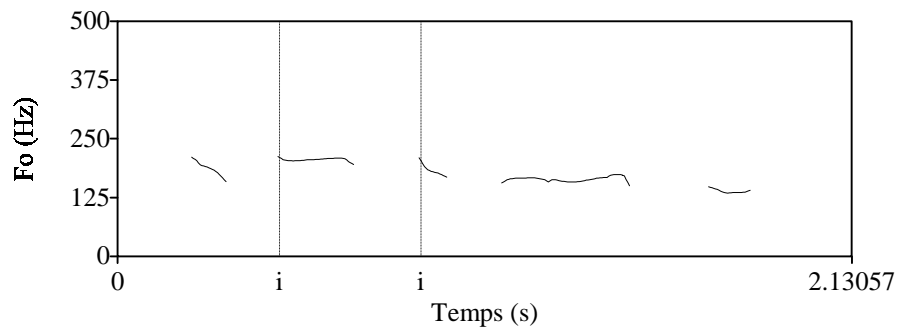


Figure 3. Contour de Fo pour l'occurrence *tuf-it issgura imḥḍān* 'Elle l'a trouvé alors qu'il était en train d'enseigner les élèves.'

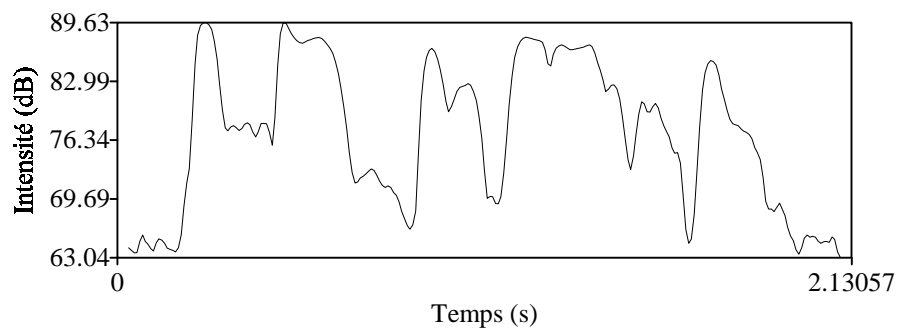


Figure 4. Contour de I pour l'occurrence *tuf-it issgura imḥḍān* 'Elle l'a trouvé alors qu'il était en train d'enseigner les élèves.'

L'analyse de S. Chaker (1995 : 111) montre que le kabyle connaît également ce type de coordination. Outre « l'attraction de l'accent vers la syllabe initiale de V2 », la progression de la mélodie dans la même plage intonative en est aussi un indice capital.

Par contre, l'abaissement conjoint de Fo (Figure 5) et de I (Figure 6) sur la dernière syllabe de *tuf-it* (SV1) indique sa fin comme assertion, et signale ainsi la segmentation de la structure globale en deux énoncés syntaxiquement indépendants. Soit la juxtaposition :

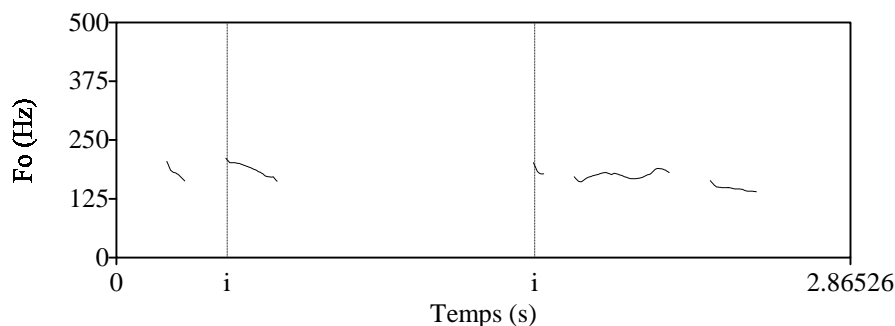


Figure 5. Contour de Fo pour l'occurrence *tuf-ît issğura imḥḍān* 'Elle l'a trouvé. Il était en train d'enseigner les élèves.'

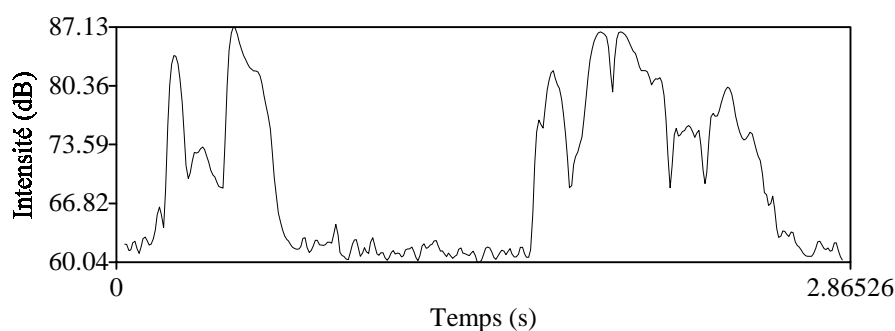


Figure 6. Contour de I pour l'occurrence *tuf-ît issğura imḥḍān* 'Elle l'a trouvé. Il était en train d'enseigner les élèves.'

Tous les trois cas de figure ont été tirés d'une interlocution orale entre trois femmes rifaines. Celui de la subordination à contour intonatif unitaire (Figures 1 et 2) et celui de la coordination à cohésion syntaxique (Figures 3 et 4) constituent des réponses de L2 à la demande d'information de L1 sur le maître d'école du village que la fille de L2 était allée chercher. Le cas de la coordination juxtapositive (Figures 5 et 6) correspond à la réponse de L1 – reprenant les données fournies par L2 – à la question du locuteur L3 qui voulait s'assurer de la bonne compréhension du message passé entre L1 et L2.

1.1.1. La coordination énumérative

La coordination juxtapositive inclut aussi la coordination énumérative non-marquée ; celle-ci porte donc également les traits intonatifs {Fo↓, I↓}.

Le tarifit dispose en outre d'une variante marquée par le procédé d'accentuation lexicale. Il y est question d'un déplacement de l'accent de la dernière syllabe – étant la position non-marquée pour les verbes – vers la première. Ceci crée, en s'associant avec une syllabe finale à Fo descendant, un certain contraste qui fait mieux ressortir la valeur énumérative de la coordination³.

Un troisième type de coordination énumérative (Exemple 02) est celui qui souligne la dernière syllabe par un accent d'emphase dont les propriétés intonatives sont {Fo↑, I↑} (Figure 7 et 8).

- (02) *nšša* *nswa...*
 SP SP
 nous avons mangé nous avons bu
 'On a bien mangé, bien bu... !'

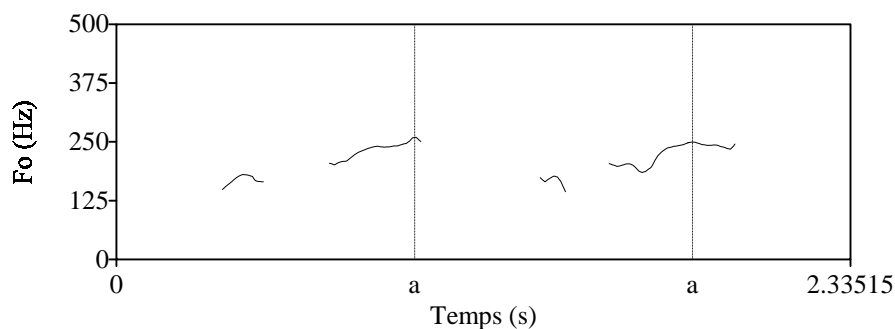


Figure 7. Contour de Fo pour l'occurrence *nšša nswa* 'On a bien mangé, bien bu...!'.

³ L'on retrouve les mêmes caractéristiques intonatives pour l'énumération verbale en kabyle (Chaker, 1995 : 111).

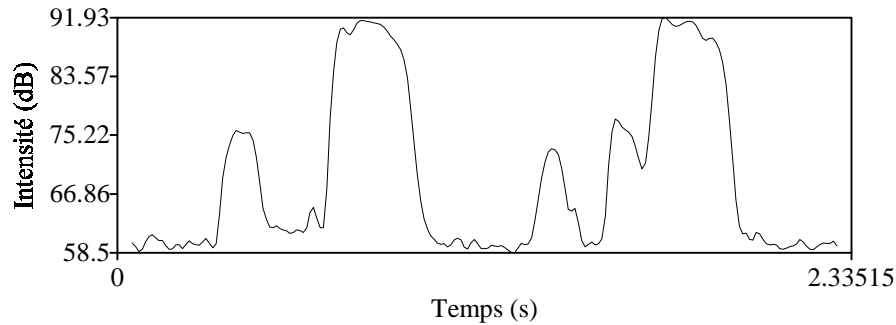


Figure 8. Contour de I pour l'occurrence *nšša nswa* 'On a bien mangé, bien bu...!'.

1.1.2. La position syntagmatique comme facteur distinctif de la subordination

Outre l'intonation, l'agencement syntagmatique des propositions représente également un facteur distinctif important de la subordination. La position de la subordonnée complétive est fixe : elle suit immédiatement le groupe prédicatif principal. Aucune permutation n'est permise si on souhaite garder l'adéquation syntaxique de l'énoncé. Comme dans :

- (03) *yugi* *a s-igās i yizmā*
 SP SUBC
 il ne voulait pas le + il égorgera à mouton
 'Il ne voulait pas égorger le mouton.'

Il est exclu de permuter les syntagmes verbaux *yugi* (Prétérit) et *a s-igās* (Aoriste) sans détruire la cohérence syntaxique de cet énoncé. Le tarifit ne permet pas, en principe, la suite d'un SV1 à l'Aoriste par un SV2 au Prétérit⁴.

Il importe de remarquer que la réalisation de la courbe intonative unitaire est soutenue ici par l'assimilation des voyelles frontières de *yugi* et de *a s-igās* en [jʊgɛsiγΛ:s]. Ceci accélère le débit de la prononciation au niveau du passage de SV1 à SV2 et raccourcit ainsi la durée totale de l'articulation de l'énoncé.

⁴ Cette restriction combinatoire est sans doute aussi liée à la nature sémantique des verbes en jonction.

1.1.3. Un cas particulier de subordination complétive verbale

Pour la même structure morphématique *tuf-īṭ issǧura imḥqān* de l'Exemple 01 et le même contenu sémantique correspondant ('Elle l'a trouvé en train d'enseigner des élèves. '), la Figure 9 présente un profil intonatif différent de celui de la Figure 1.

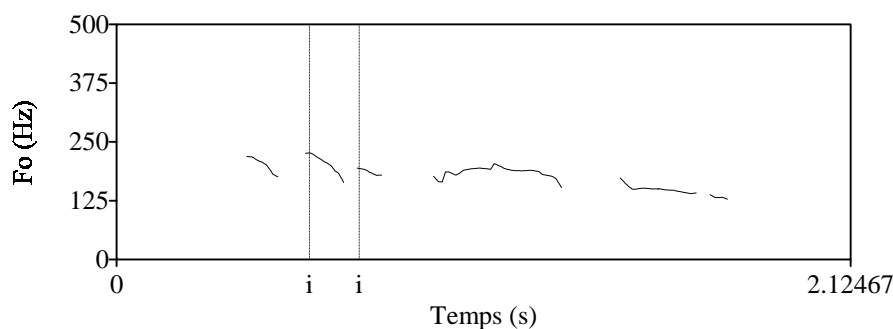


Figure 9. Contour de Fo pour l'occurrence *tuf-īṭ issǧura imḥqān* 'Elle l'a trouvé en train d'enseigner des élèves.'

La courbe de Fo connaît une rupture et une descente continue après avoir atteint son point culminant de 227 Hz sur la dernière syllabe de SV1. Ce changement intonatif est essentiellement induit par le changement de contexte d'énonciation. Car cette illustration est extraite d'un passage de description narrative sous forme de monolucution⁵. Alors que l'énoncé de la Figure 1 provient d'une interlocution (voir antérieurement).

Cette modification contextuelle a donc engendré de nouvelles contraintes linguistiques. Celles liées au rapport entre l'intonation et la structuration syntactico-énonciative font partie des contraintes les plus centrales.

De l'analyse de ce cas de figure, représentant un ensemble de structures syntaxiques homologues, ressort nettement l'importance primordiale du contexte d'énonciation pour l'interprétation syntaxique adéquate des configurations intonatives. Elle met aussi clairement en évidence le principe selon lequel le contexte d'énonciation dicte l'intonation appropriée, et ce par rapport au marquage morphologique et à l'agencement syntagmatique des lexèmes en question.

⁵ L1 relate les événements aux membres de sa famille lors de la cérémonie du thé.

1.2. La subordination complétive non-verbale

La subordination complétive peut s'appuyer pour sa validation morpho-syntaxique sur des syntagmes verbaux ou non-verbaux. Les traits intonatifs distinctifs sont identiques.

- (04) *gin iħf-nsn* *d ayɿ tmsaman*
 SP SUBC
 ils ont fait eux-mêmes ce Ayt Temsaman
 'Ils ont fait semblant d'être des Ayt Temsaman.'

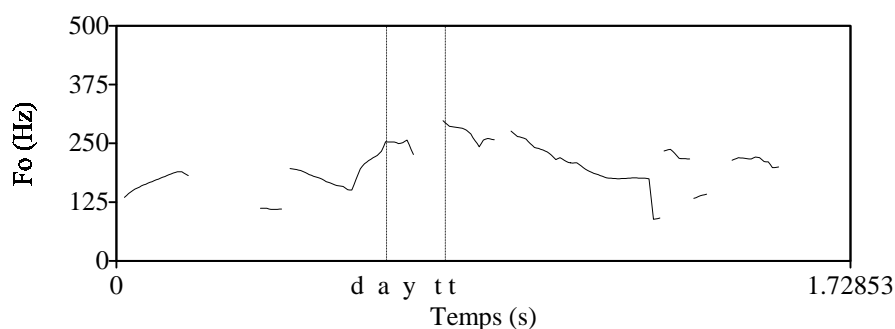


Figure 10. Contour de Fo pour l'occurrence *gin iħf-nsn d ayɿ tmsaman* 'Ils ont fait semblant d'être des Ayt Temsaman.'

Le pic mélodique de 294 Hz coïncide avec la première syllabe de SNV2, *d ayɿ*, et incorpore ainsi la subordonnée dans l'enveloppe mélodique unitaire de l'énoncé.

La fonction de complétive accordée au moyen de ces propriétés intonatives à la séquence non-verbale *d ayɿ tmsaman* est étayée par le critère de position et de commutation. Comme dans la subordonnée verbale, elle prend toujours place après le syntagme principal : SV1 ← SNV2. Le fait qu'elle soit parfaitement commutable avec une proposition verbale, telle que *ħtsn* ('ils dorment') de l'exemple suivant, prouve davantage le bien-fondé de cette analyse :

- (05) *gin iħf-nsn* *ħtsn*
 SP SUBC
 ils ont fait eux-mêmes ils dorment
 'Ils ont fait semblant de dormir.'

1.3. La subordination relative

Le contour intonatif unitaire intégrant, de façon subordonnée, SV2 ou SNV2 dans une structure homogénéisante plus large, a également trait aux propositions relatives.

- (06) *ġā-s taddāt* *tššū s imuššwn*
 SP SUBR
 chez+elle maison elle est pleine de chats
 ‘Elle a une maison pleine de chats.’

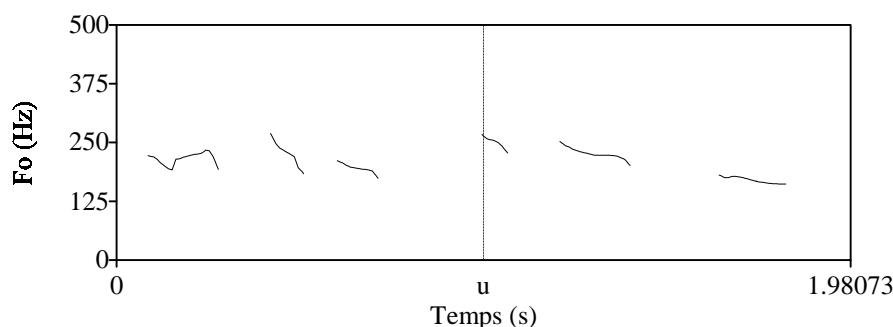


Figure 11. Contour de Fo pour l’occurrence *ġā-s taddāt tššū s imuššwn* ‘Elle a une maison pleine de chats.’.

Le sommet intonatif (264 Hz) correspond à nouveau au début du syntagme subordonné agencé ici autour du groupe verbal *tššū*. Cet énoncé à prédicat prépositionnel *ġā* a donc pour schéma de hiérarchisation syntaxique : SNV1 ← SV2. La relative *tššū s imuššwn* a comme point d’incidence le nominal du complément obligatoire *taddāt*.

2. La subordination à rupture intonative

Alors que la subordination en tarifit s’identifie principalement par une courbe d’enveloppe indivisible⁶, il y existe également un type de subordination qui, à l’opposée des complétives et des relatives, se démarque par une rupture intonative. Il s’agit de la subordination circonstancielle.

⁶ L’on a vu toutefois aussi que le contexte d’énonciation peut modifier ces propriétés intonatives.

- (07) *isqāqḥ māṭayn yuḏf*
 SUBCC SP
 il a frappé deux fois il est entré
 ‘Après avoir frappé deux fois, il est entré.’

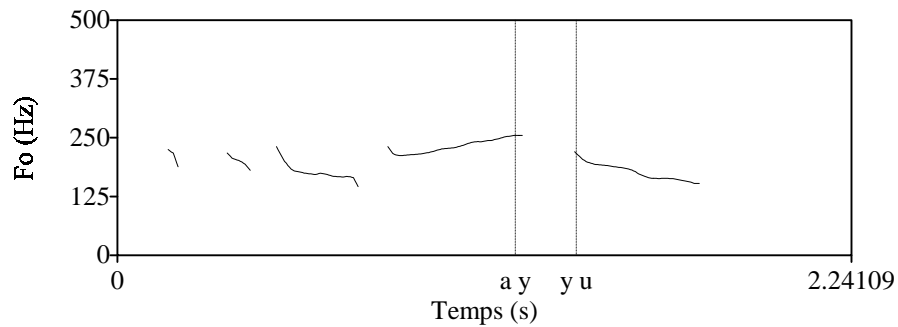


Figure 12. Contour de Fo pour l'occurrence *isqāqḥ māṭayn yuḏf* ‘Après avoir frappé deux fois, il est entré.’

Le contour mélodique connaît d’abord un sommet sur la finale de la subordinée (255 Hz) afin d’entamer ensuite sa chute sur l’initiale du syntagme principal (217 Hz). Cette rupture mélodique est accompagnée d’une intensité décroissante (Figure 13).

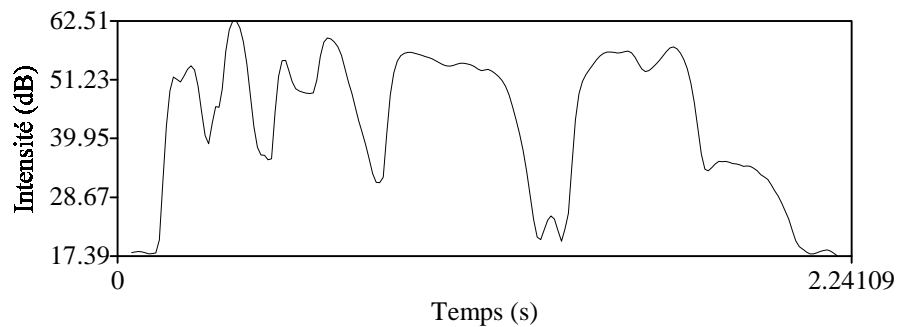


Figure 13. Contour de I pour l'occurrence *isqāqḥ māṭayn yuḏf* ‘Après avoir frappé deux fois, il est entré.’.

La subordonnée circonstancielle est soumise à cet agencement syntagmatique figé : SV2 → SV1. À l'opposé des autres subordonnées, elle précède toujours le syntagme subordonnant.

Le fait que cette structure permette l'adjonction d'un morphème subordonnant – *arami* ('jusqu'à') par exemple – sans modifier les rapports syntaxiques (intonation incluse), montre qu'il est bien question de subordonnée ici.

- (08) *arami isqāqḥ māṭayn yuḍf*
 SUBCC SP
 jusqu'à il a frappé deux fois il est entré
 'Après avoir frappé deux fois, il est entré.'

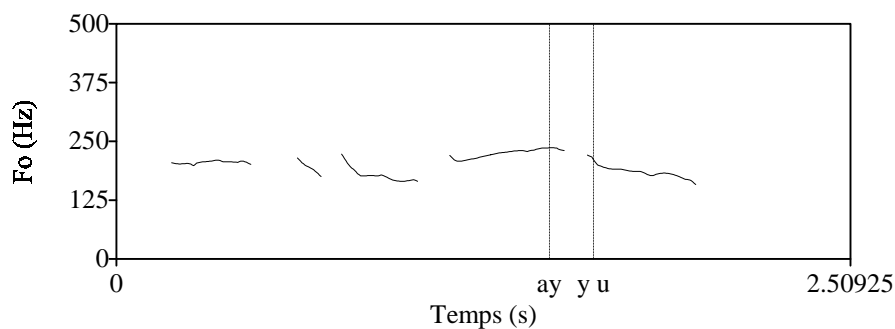


Figure 14. Contour de Fo pour l'occurrence *arami isqāqḥ māṭayn yuḍf* 'Après avoir frappé deux fois, il est entré.'

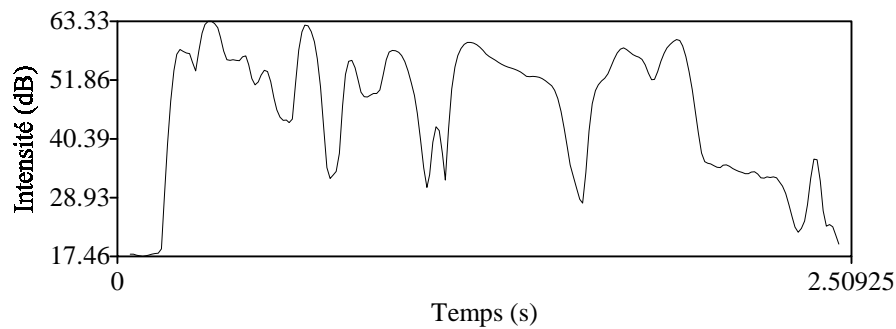


Figure 15. Contour de Fo pour l'occurrence *arami isqāqḥ māṭayn yudf* 'Après avoir frappé deux fois, il est entré.'

L'on constate toutefois que le passage de la proposition subordonnée à la proposition subordonnante est intonativement moins marqué en cas de présence du morphème subordonnant : 237 Hz - 220 Hz pour Fo et 50 - 51 dB pour I. Ceci porte appui à l'hypothèse suivant laquelle il existerait en syntaxe un lien d'interdépendance – et parfois même de suppléance – structurale et fonctionnelle entre les morphèmes et les intonèmes⁷.

Une lexicalisation et grammaticalisation du contexte diminueraient donc le rôle de l'intonation dans l'actualisation du message.

⁷ Voir Lafkioui (1999, 2000, 2001, 2002). Dans l'article « Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère » (sous presse dans la revue *FDL*, Numéro spécial sur les langues chamito-sémitiques), Lafkioui traite à l'aide d'analyses instrumentales le rapport particulier entre ces deux plans linguistiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAKER S., 1995, Linguistique berbère : Etudes de syntaxe et de diachronie, Paris-Louvain, Editions Peeters.
- LAFKIOUI M., 1999, Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher – Maroc du Nord), Thèse de Doctorat (dir. S. Chaker), t.1 : p. 379 + t.2 : p. 55, Paris, Inalco.
- LAFKIOUI M., 2000, Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère : l'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique, Comptes rendus du G.L.E.C.S. XXXIII, Paris, p. 165-187.
- LAFKIOUI M., 2001, Typologie des assertions affirmatives non-verbales du rifain. Approche de syntaxe intégrée, Frankfurter Afrikanistische Blätter 13, p. 97-120.
- LAFKIOUI M., 2002, L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain, in Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl, K. Naït-Zerrad (ed.), Paris, L'Harmattan, p. 253-281.
- LAFKIOUI M., à paraître, Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère, *FDL*, Numéro spécial : Les langues chamito-sémitiques, Paris, Ophrys, sous presse.

Mena LAFKIOUI
Università della Calabria/University Ghent